

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE LOTISSEMENT DE SAINT- HAMON

**Dossier à retourner complet au plus tard le 15 octobre 2021**

Par pli postal, par dépôt au secrétariat de la mairie ou par mail [urbanisme@plescop.bzh](mailto:urbanisme@plescop.bzh)  
2 place Marianne 56890 PLESCOP

Les modalités de commercialisation des 8 lots en accession libre du lotissement communal de Saint Hamon ont été adoptées par délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Plescop, tenus le 30 mars 2021 et le 29 juin 2021.

Cette candidature concerne exclusivement et uniquement les demandeurs primo-accédants.

Acheter un lot dans un lotissement communal implique de respecter les règles préétablies qui s'imposeront aux futures constructions et le cas échéant aux conditions de leur revente (clause anti-spéculative) . Avant tout achat, il convient donc de bien vérifier l'adhésion à ces règles qui ne pourront pas être contestées par la suite. Elles sont établies par le règlement de lotissement et le plan de composition pour ce qui concerne la réalisation des futures constructions.

Ces documents sont téléchargeables sur [www.plescop.bzh](http://www.plescop.bzh).

### 1 – IDENTITE

	DEMANDEUR	CO-DEMANDEUR
NOM		
Prénom		
Age :		
Adresse :	<input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire
Code postal / ville		
Tél domicile ou portable		
E-mail :		

Lien avec Plescop :  Famille (Ascendant en ligne direct : parents ou grands-parents)  
 Milieu associatif  
 Situation professionnelle  
 Garde d'enfant  
 Scolarité

## 2 – COMPOSITION DU FOYER

Célibataire

Divorcés(e) / séparé(e)

Veuf(ve)

Pacsés

Mariés

Concubins

Nombres d'enfants : .....

Age : .....

Enfant ou adulte du foyer présentant un handicap :

oui

non

## 3 – SITUATION PROFESSIONNELLE

Demandeur : .....

Co-demandeur : .....

## 4 – TERRAINS

Déclarons avoir l'intention d'acquérir une parcelle de terrain du lotissement Saint Hamon dans l'ordre de priorité suivant :

Lot souhaité	Priorité
	1
	2
	3

Rappel : le prix de vente des terrains a été fixé à 190€ TTC le m<sup>2</sup> pour l'ensemble des lots. Le prix des lots comprend : Le terrain viabilisé et le bornage du terrain par un géomètre.



LOT 1 : 380 m<sup>2</sup>

LOT 2 : 339 m<sup>2</sup>

LOT 3 : 284 m<sup>2</sup>

LOT 4 : 351 m<sup>2</sup>

LOT 5 : 302 m<sup>2</sup>

LOT 6 : 346 m<sup>2</sup>

LOT 7 : 240 m<sup>2</sup>

LOT 8 : 328 m<sup>2</sup>

*Sous réserve du bornage définitif par un géomètre*

Acquisition du terrain pour :       Résidence principale       Investissement locatif  
    Résidence secondaire       Autres (à préciser)

## **5 – PIÈCES JUSTIFICATIVES**

Le dossier de candidature ne sera étudié que si celui-ci est complet et composé des pièces suivantes :

A joindre obligatoirement à toutes demandes :

- Un courrier motivant la candidature
- Pièces d'identité du ou des candidat(s) (Carte d'identité ou passeport) en cours de validité
- Copie du livret de famille
- Déclaration sur l'honneur du statut de primo-accédant : 1 attestation par demandeur (modèle disponible sur le site internet de la commune)
- Le présent formulaire de candidature d'acquisition avec la déclaration sur l'honneur dûment complété et signé.

Le cas échéant :

- Un document justifiant le handicap
- Justificatifs : membre association, situation professionnelle, scolarité ou garde d'enfant (sans justificatifs aucun point ne sera attribué)

## **6 – CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

Les réponses indiquées sur le formulaire d'attribution serviront de critères de sélections.

Les informations personnelles présentement recueillies font l'objet d'un traitement ayant pour finalité principale la gestion des réservations des lots du lotissement Saint Hamon. Elles sont destinées à l'usage exclusif du service urbanisme de la commune de Plescop. Le responsable du traitement est Mr Loïc LE TRIONNAIRE, Maire.

### **DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Le (ou les) candidat(s) déclare(nt) : (cocher les cases)

- Faire acte de candidature à l'acquisition d'un terrain communal sur Plescop
- Avoir pris connaissance des conditions d'attribution des lots, de la procédure suivie dans le cas où le nombre de postulants retenus serait supérieur au nombre de lots disponibles et accepter le résultat sans réserve,

- Avoir pris connaissance, sur le site internet de la commune <https://www.plescop.bzh/>, du plan de composition, du règlement du lotissement Saint Hamon et s'engager à les accepter et les respecter,
- Avoir pris connaissance de la clause anti-spéculative qui s'applique en cas de revente de lot, (délibération n°21-50 en date du 29/06/2021)
- S'engager, s'il (ou s'ils) doit(vent) renoncer, à prévenir la municipalité dans les meilleurs délais,

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus (toute fausse déclaration entraînerait votre radiation du fichier des demandeurs de terrain communal.)

Date de la demande : ..... Signature du ou des demandeurs :

**SIGNATURE obligatoire de tous les porteurs du projet**

**Nous attirons votre attention sur le fait que le renseignement de cette fiche vous engage et que tout dossier incomplet ou transmis après le 15 octobre 2021 sera rejeté.**

Les dossiers de candidature seront notés au regard des critères fixés par le conseil municipal de Plescop. En cas d'égalité, un tirage au sort public sera effectué.

La clôture des dossiers de candidature est effective au 15 octobre inclus. Les candidats seront informés de la suite réservée à leur demande au plus tard le 31 décembre 2021.

